

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 53 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 43 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 12 décembre 2023

Vote(s) pour : 69
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 18 décembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-12-18-CM-28.2 :

**Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du
Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Metz
Technopôles - Exercice 2022..**

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 15 juillet 2020 désignant les représentants
de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Metz Technopôles,
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la
SAEML Metz Technopôles pour l'exercice 2022 joint en annexe,

APPROUVE le rapport présenté.

Metz, le 19 décembre 2023

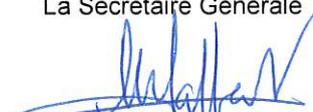
Le Secrétaire de séance,



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

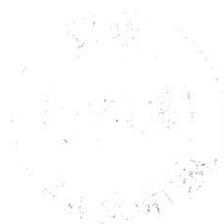


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de
Metz
au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
Metz Techno'pôles,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2022



RAPPORT DES REPRESENTANTS DE L'EUROMETROPOLE DE METZ AU SEIN DE LA SAEML METZ
TECHNO'POLES 2022

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SEM.....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2022.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité 2022.....	page 5
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier 2022.....	page 7
Faits majeurs et perspectives 2023.....	page 9

Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le Contrôle de Gestion Externe, sont issues des documents transmis par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés).

FICHE SIGNALÉTIQUE																									
ÉTAT CIVIL																									
METZ TECHNOPOLES																									
Siège social :	4 rue Marconi, Metz																								
N°RCS :	391 705 787																								
Date de création :	1989																								
Objet social :	Intervenir dans le domaine de l'immobilier afin d'enrichir l'offre de locaux ou de services dédiés au développement d'activités économiques, sociales et culturelles. Dans cette perspective, la SAEML a un objet général de développement et d'animation d'infrastructures sur le territoire de Metz Métropole tant auprès des partenaires publics que privés en aidant, coordonnant et rapprochant leurs initiatives et en suscitant leur concours respectifs.																								
Forme juridique	Société d'économie Mixte Locale																								
Patrimoine	TELIS (credit bail) et depuis septembre 2019, la SAEML est propriétaire des bâtiments CESCO, Maison de l'entreprise et du site BLIDA																								
Président	Jean-Marie NICOLAS																								
Directrice	Marie DI FRANCO																								
Commissaire aux Comptes	KPMG AUDIT EST																								
Nombre de salariés fin 2022 :	14																								
ACTIONNARIAT																									
Capital social de 12 093 700€ au 31/12/2022																									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Partenaire</th> <th>Capital (€)</th> <th>Part (%)</th> <th>Votes (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>5 446 500</td> <td>45,12</td> <td>45,12</td> </tr> <tr> <td>Badgère</td> <td>770 000</td> <td>6,37</td> <td>6,37</td> </tr> <tr> <td>Grand Est</td> <td>14 200</td> <td>0,12</td> <td>0,12</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>5 867 000</td> <td>48,39</td> <td>48,39</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>12 093 700</td> <td>100</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>	Partenaire	Capital (€)	Part (%)	Votes (%)	Metz Métropole	5 446 500	45,12	45,12	Badgère	770 000	6,37	6,37	Grand Est	14 200	0,12	0,12	Autres	5 867 000	48,39	48,39	Total	12 093 700	100	100
Partenaire	Capital (€)	Part (%)	Votes (%)																						
Metz Métropole	5 446 500	45,12	45,12																						
Badgère	770 000	6,37	6,37																						
Grand Est	14 200	0,12	0,12																						
Autres	5 867 000	48,39	48,39																						
Total	12 093 700	100	100																						
Nombre total d'administrateurs :	18 7 (Sylvie ROUX, Marc SCIAMANNA, Jean-Marie NICOLAS, Claire ANCEL, Jacqueline SCHNEIDER, Julien HUSSON, Frédérique LOGIN) 1 (François GROSODIÈRE) 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1																								
*Dont représentants de MM :																									
*Dont représentants de la VDM :																									
*Dont représentants Région Grand Est																									
*Dont représentants Badgère																									
*Dont représentants Club Metz Technopôle																									
*Dont Centrale Supélec																									
*Dont Gerogia Tech																									
*Dont Caisse des Dépôts et Consignations																									
*Dont SEBL																									
*Dont Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardennes																									
*Dont Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne																									
JURIDIQUE																									
Conventions conclues avec MM :	. Convention conclue avec l'association TCRM-Blida avec engagements de substitution de Metz Métropole (Bureau du 28/01/2019). . Convention de Garantie d'Actif et de Passif (Bureau du 28/01/2019). . Elaboration d'un pacte d'actionnaire (Bureau du 28/01/2019). . Convention conclue avec Metz Métropole dans le cadre de la prise à crédit bail du bâtiment Telis																								
FINANCIER																									
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2022 :	1 083 €																								
Garantie d'emprunts EuroMétropole :	.Crédit Bail sur le bâtiment TELIS jusqu'en 2028 (Bureau 15/04/2013). Aucune garantie d'emprunts en 2022																								
Financement annuel apporté EuroMétropole :	Aucun financement en 2022																								

Synthèse des comptes annuels au 31/12/2022 :

METZ TECHNOPOLE - Comptes annuels au 31/12/2022 en €

Compte de résultat : METZ TECHNOPOLE							
CHARGES	2022	2021	2020	PRODUITS	2022	2021	2020
60 - Achats	385 309 €	442 458 €	501 270 €	70 - Chiffre d'affaires	2 743 213 €	2 647 505 €	2 587 798 €
61 - Services extérieurs	812 271 €	833 423 €	738 489 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	415 353 €	255 027 €	294 247 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
63 - Impôts et taxes	139 040 €	141 559 €	136 902 €	75 - Autres produits	3 582 €	2 101 €	98 €
64 - Personnel	738 293 €	930 388 €	785 158 €	76 - Produits financiers	11 454 €	6 059 €	170 734 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	55 092 €	767 834 €	84 813 €
65 - Autres charges courantes	26 882 €	6 478 €	264 €	78 - Reprise amortissements & provisions	39 999 €	12 680 €	36 828 €
66 - Charges financières	5 313 €	5 957 €	168 265 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	43 941 €	867 594 €	766 383 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	285 855 €	298 853 €	411 307 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
Total charges	2 852 257 €	3 781 737 €	3 782 285 €	Total produits	2 853 340 €	3 436 179 €	2 880 271 €
Résultat net de l'exercice	1 083 €	-345 558 €	-902 012 €				

Bilan : METZ TECHNOPOLE							
ACTIF	2022	2021	2020	PASSIF	2022	2021	2020
Immo incorporelles (20)	11 698 €	11 027 €	1 217 €	Capital	12 094 481 €	12 094 481 €	12 094 481 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	7 933 224 €	8 159 832 €	8 389 765 €	Réserves	47 278 €	47 278 €	874 953 €
Autres immo. Corporelles (23)	276 501 €	228 893 €	240 984 €	Report à nouveau	-419 856 €	-74 337 €	0 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	0 €	-352 084 €				
Immo. Financières (27)	98 387 €	98 388 €	97 767 €	Résultat net de l'exercice	1 083 €	-345 558 €	-902 012 €
Avances et acomptes	26 745 €	37 348 €	503 073 €	Subv. d'investissement	30 403 €	35 403 €	40 403 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	8 346 555 €	8 535 488 €	8 880 722 €	Provisions risques & charges	12 574 €	12 540 €	389 521 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	11 765 923 €	11 769 807 €	12 497 346 €
				Dettes financières à plus d'un an	301 260 €	346 209 €	380 504 €
Avances versées	-110 €	-33 960 €	304 970 €	TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	12 067 183 €	12 116 016 €	12 887 850 €
Stocks et encours (37)	10 090 €	10 474 €	20 370 €	Avances reçues	0 €	0 €	45 475 €
Créances d'exploitation (410,411)	440 843 €	245 472 €	201 869 €	Dettes fournisseurs	499 314 €	521 033 €	705 903 €
Autres créances	124 250 €	133 666 €	160 021 €	Dettes fiscales et sociales	167 795 €	142 473 €	182 327 €
Mandants							
Charg. const. Avance (486)	161 445 €	146 993 €	126 753 €	Dettes financières à moins d'un an	222 338 €	199 390 €	191 844 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	47 275 €	11 758 €	5 720 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	164 275 €	139 331 €	66 420 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	736 518 €	502 635 €	803 983 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	1 100 997 €	1 014 985 €	1 197 689 €
Placements, SICAV (50)	0 €	1 200 000 €	3 200 000 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	4 085 107 €	2 892 878 €	1 200 334 €				
TOTAL TRESORERIE	4 085 107 €	4 092 878 €	4 400 834 €	TOTAL DECOUVERT			
TOTAL GENERAL ACTIF	13 168 180 €	13 131 001 €	14 085 539 €	TOTAL GENERAL PASSIF	13 168 180 €	13 131 001 €	14 085 539 €

Source : Comptes annuels 2022

• Données financières synthétiques comparatives :

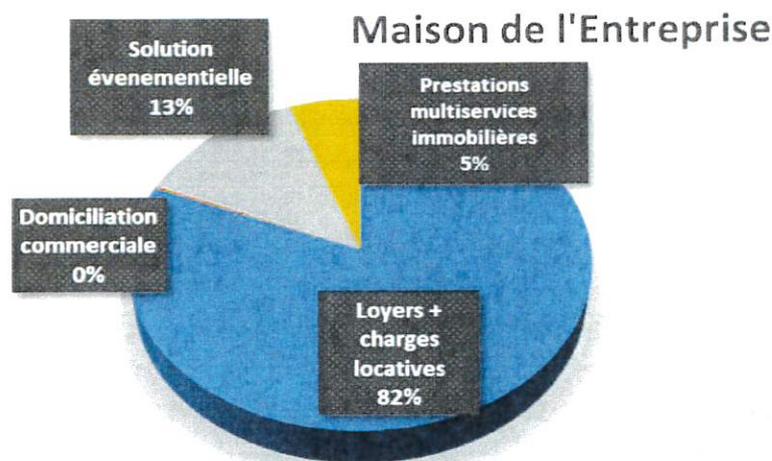
	2022	2021
Chiffre d'affaires global	2 743 213 €	2 647 505 €
Résultat de l'exercice	1 083 €	- 345 558 €
Total du Bilan	13 168 180 €	13 131 001 €
Actif immobilisé	8 346 555 €	8 535 488 €
Capitaux Propres	11 753 349 €	11 757 267 €
Dettes à plus de 1 an	301 260 €	346 209 €
Dettes à moins de 1 an	1 056 048 €	1 014 985 €

Source : Comptes annuels 2022

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

1. La SAEML assure la promotion de la location des ensembles immobiliers dont elle a la gestion et que sont :

- **La Maison de l'entreprise** émane, à l'origine, d'une volonté de la métropole d'accueillir, au sein d'un même bâtiment, des formations dédiées à l'entrepreneuriat, des créateurs d'entreprises ainsi que des structures d'aide à la création d'entreprises. Le souhait était donc de créer à Metz un lieu avec une identité forte et lisible de pôle de formation, et de jeunes entreprises. Cette structure a connu un taux d'occupation en 2022 de 99%, contre 97% en 2021. Aujourd'hui la MDE accueille le groupe IMC Artemys, l'association BGE et l'hôtel d'entreprise accueille une quinzaine de sociétés. Le chiffre d'affaires de la Maison de l'entreprise a augmenté de +24% entre 2021 et 2022 passant de 363 569€ à 449 091€. Cette hausse s'explique par la location de l'ancien logement du gardien de l'ICN et de l'ancienne bibliothèque à l'IMC. De plus, la facturation des charges locatives a pu être faite au réel en 2022 alors que 50% de celles de l'IMC avaient été supportées par la SAEML en 2021. Le chiffre d'affaires de la MDE représente 16,37% de l'exploitation de la SAEML en 2022 contre 13,7% en 2021. Le résultat de cette section est excédentaire de 11 258 € en 2022, contre -106 493 € en 2021.

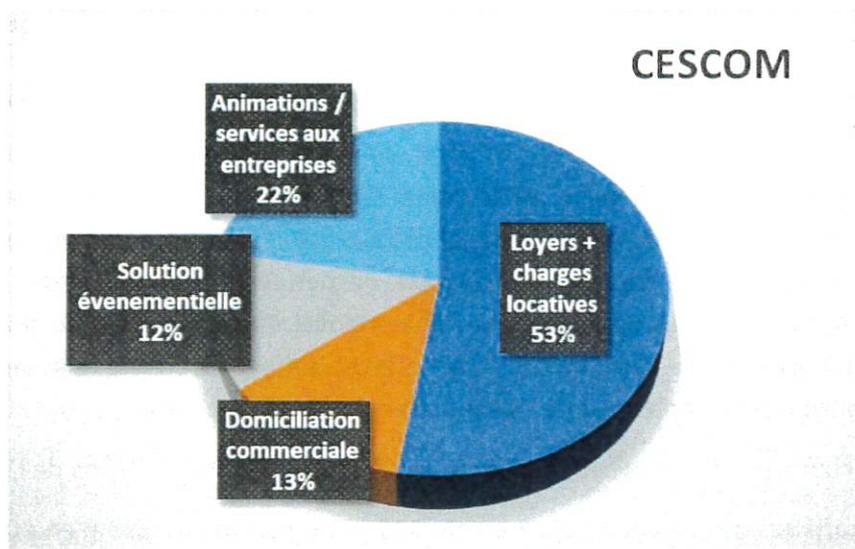


- **Le centre d'affaires du CESCOTM** qui vise un public de petites et moyennes entreprises de services en voie de développement, met à disposition des bureaux et propose des services d'accompagnement. Il affiche un taux d'occupation de 99% en 2022 contre 98% en 2021. Le chiffre d'affaires du CESCOTM est de 889 923€ en 2022 contre 811 068€ en 2021 soit +9,6%. Les activités locatives ont ainsi augmenté d'environ 8% et l'activité événementielle de 16%. Le chiffre d'affaires du CESCOTM représente 32,44% de l'exploitation de la SAEML en 2022 contre 30,6% en 2021.

Son résultat est bénéficiaire de +43 559€ contre +8 535€ en 2021 après affectation des frais généraux aux autres sections et en lien avec une reprise de l'activité événementielle sur la période et la hausse du taux d'occupation des bureaux.

Nombre d'entreprises résidentes : 37 au 31/12/2022

Nombre d'entreprises domiciliées : 167 au 31/12/2022



- Le bâtiment TELIS héberge de "grands donneurs d'ordre" pouvant répondre aux besoins et attentes des investisseurs souhaitant s'implanter sur le territoire. Ce bâtiment fait l'objet d'un crédit-bail de 15 ans pour lequel l'EuroMétropole de Metz s'est portée garante jusqu'en 2028 (afin d'accueillir l'INSEE à Metz notamment).

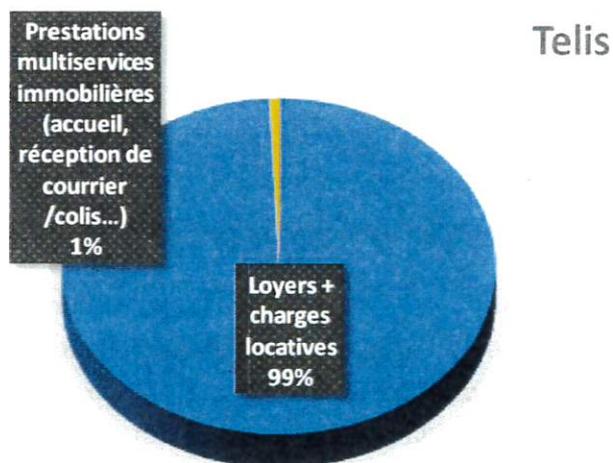
Le remboursement du crédit-bail immobilier s'est élevé à 408 177 € en 2022 (valeur d'origine de 4,6M€).

Il est à noter que l'INSEE a indiqué un départ anticipé au 30/11/2022 et réduit sa superficie de bureaux de 400m². Seuls les sous-sols exploités par l'INSEE et les équipements du datacenter ont fait l'objet d'un bail d'une durée de 11 ans et 11 mois avec la société NEOCENTER à compter du 01/03/2023.

Le chiffre d'affaires des loyers au 31/12/2022 est de 551 292€ HT contre 581 857€ HT en 2021. Le total des charges locatives en 2022 est de 351 468€ HT contre 357 846 € en 2021.

Le chiffres d'affaires global relatif à l'exploitation du bâtiment est de 904 020 € en 2022 contre 946 282 € en 2021 et représente 33,01%. Cette baisse est à mettre en lien au mois de vacances du périmètre de l'INSEE. A noter que cette surface a pu être mise en location par le biais de baux de courte durée, répondant à des besoins ponctuels.

Après affectation des moyens généraux, le résultat est de 32 073 € en 2022.



- BLIIDA, tiers-lieu d'inspiration, d'innovation et d'intelligence collective

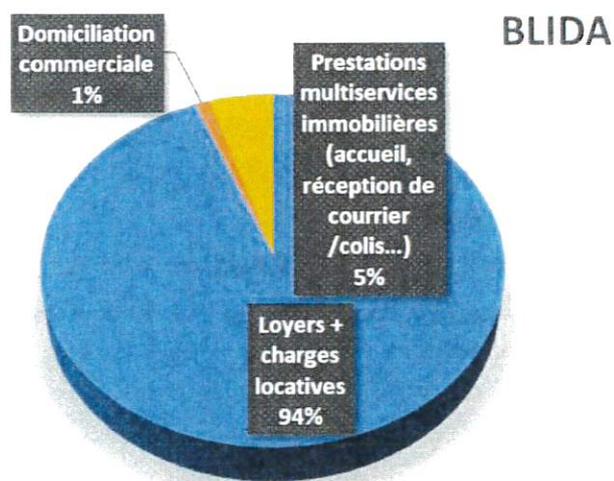
Le chiffre d'affaires en lien avec l'exploitation du site connaît une baisse de 5% en 2022 évoluant de 526 587 € à 498 519 €. En effet, le taux d'occupation moyen du bâtiment Lor'nTech s'élève à 85 % sur l'année 2022 au lieu 94% en 2021, soit une perte de 7 904€. De plus, l'exploitation de la Grande Serre s'effectue sous forme d'indemnité forfaitaire d'occupation, dont le prix fixé par l'Association, ne permet pas la réalisation d'un chiffre d'affaires suffisant à la couverture des charges immobilières refacturables de cet espace. En 2022 cela représente une perte de 33 258€ en 2022. Enfin, la perte relative aux loyers et charges non facturables à l'association s'élève ainsi à 134 646€ en 2022.

En 2022, le chiffre d'affaires du site représentait 18,17% du chiffre d'affaires de la SAEML.

Le chiffre d'affaires des loyers en 2022 est de 236 751 € contre 241 293 € en 2021. Le total des charges locatives refacturées en 2022 est de 225 545 €, contre 253 926 € en 2021.

Le résultat est déficitaire de -85 807 € contre -266 176 € en 2021 et -799 420 € en 2020.

La section est toujours en perte mais de façon moins importante que les années précédentes.



2. En 2022 le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois.

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

1. Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au niveau du Bilan :

L'actif circulant augmente de 200k€ suite à l'évolution des créances clients. En effet, après accord de l'Eurométropole et de l'association TCRM-Blida, la facturation des espaces événementiels a pu être effectuée fin décembre 2022, entraînant ainsi une créance de 108K€, payée en 2023. De plus, un retard de paiement des loyers des 3ème et 4ème

trimestre pour un montant total de 107K€ est constaté pour TDF, régularisé également début 2023.

Les disponibilités augmentent de 1,2M€ suite à l'incorporation des Valeurs mobilières de placements (+736k€ fléchés sur le CESCO, +238k€ fléchés sur MDE et +140k€ fléchés sur La semaine Blida).

Les capitaux propres restent constants suite à un résultat net de 1K€ en 2022. Pour rappel, les capitaux propres sont inférieurs au capital social de 12 093 700€ depuis 2021, notamment en raison des pertes cumulées entre 2019 et 2021 sur le site Blida (1.2 M€).

Les dettes de la société auprès d'établissements de crédit s'élèvent à 347 195 € contre 391 205 € l'exercice précédent. Ces dettes correspondent aux emprunts souscrits pour la réhabilitation des pavillons Nouveaux médias et La Semaine.

Au niveau du Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires augmente entre 2021 et 2022 de 96K€ malgré la perte de chiffre d'affaires sur l'actif Blida, et ce grâce à une hausse des activités des autres bâtiments de la SAEML.

Le chiffre d'affaires représentant 99% des produits d'exploitation, ces derniers augmentent donc de 2 662k€ en 2021 à 2 787k€ en 2022.

Les charges d'exploitation sont en diminution de 100k€. La principale baisse se trouve au niveau des charges de personnel avec une masse salariale qui passe de 18 à 14 ETP, qui s'explique par le départ de 9 collaborateurs de la société ainsi que les absences de longue durée (maladie, maternité).

Le résultat financier évolue de 102€ à 6 142€ en 2022.

Le résultat exceptionnel évolue de -100K€ à 11K€.

Le résultat net s'élève à 1 083 € contre une perte de -345 558 € l'exercice précédent. Le résultat net a été affecté en totalité au compte Report à nouveau. A noter que depuis 2018, la SAEML a dégagé un résultat excédentaire.

2. Informations financières complémentaires diverses

– Effectifs

Au 31/12/2022, l'effectif de la société s'élève à 14 ETP.

– Délais de paiement fournisseurs

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, les dettes fournisseurs au 31/12/2022 s'élèvent à 499 314€ dont 74 994 € à plus de 30 jours.

– Autres

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :

Au cours de l'exercice 2022, aucun mandat n'a été renouvelé.

A noter que le mandat social de CENTRAL SUPELEC arrivera à expiration en 2022. Il a été proposé lors de l'Assemblée Générale du 24/05/2022 de renouveler pour une durée de 3 années leur mandat d'administrateur (2025).

Concernant les conventions déjà soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code du Commerce) :

- Convention conclue avec Metz Métropole dans le cadre de la prise à Crédit-bail du bâtiment TELIS le 29/05/2013 ;
- Convention de Garantie d'Actif et de Passif conclue avec Metz Métropole et la Caisse des Dépôts le 22/05/2019 ;
- Convention conclue avec l'association TCRM-Blida avec engagements de substitution de Metz Métropole le 12/06/2019 ;
- Adhésion au GIE METROPOLIA le 24/06/2019.
- Pacte d'actionnaire conclu avec Metz Métropole, la Ville de Metz, la région Grand Est, la Banque Populaire, la Caisse d'Epargne et la Caisse des Dépôts, le 30/09/2019
- En décembre 2022, en accord avec l'Eurométropole de Metz, TCRM BLIDA a accepté la modification de son périmètre locatif, incluant désormais l'espace événementiel. A ce jour la SAEML est dans l'attente de la signature du document par l'association.

III – Faits majeurs et perspectives 2023

- **Metz Techno'pôles**

L'Assemblée Générale du 04/01/2023 présente les perspectives suivantes :

CESCOM

- Produits d'exploitation : 978 K€
- Charges d'exploitation : 927 K€
- Résultat net : 62 K€

MAISON DE L'ENTREPRISE

- Produits d'exploitation : 466 K€
- Charges d'exploitation : 450 K€
- Résultat net : 16 K€

TELIS

- Produits d'exploitation : 263 K€
- Charges d'exploitation : 714 K€
- Résultat net : -451 K€

TCRM-BLIDA

- Produits d'exploitation : 458 K€
- Charges d'exploitation : 556 K€
- Résultat net : -104 K€

- **Projet BLIIDA**

La SAEML a repris depuis le 01/06/2021 l'ensemble de la gestion locative des résidents des industries créatives en grande serre, aux mêmes conditions d'espaces et de tarifs jusqu'au 31/12/2022.

Depuis janvier 2022, l'association Tcrm-Blida décide des mouvements de résidents, des nouvelles implantations et des conditions tarifaires.

Metz Techno'poles assure la gestion locative, porte la vacance des espaces et les pertes d'exploitation.

Ce modèle ne peut correspondre à une situation pérenne au vu des pertes envisagées.

- **TELIS**

Après accord du Conseil d'administration du 04/01/2023, la Sem peut engager de premiers travaux de rafraîchissement et de mise en conformité, selon un budget de 400 000€ HT sur

fonds propres, dans le but d'accueillir de nouveaux locataires à compter du deuxième semestre 2023.

Face l'état de vétusté de l'immeuble, une étude, confiée à la Sem SEBL Grand Est, est en cours afin d'entreprendre des travaux de réhabilitation conséquents permettant de répondre notamment aux normes imposées par le décret tertiaire.

A ce titre, les Administrateurs ont donné un avis favorable lors du Conseil d'Administration du 02/12/2022 afin d'établir un projet architectural et d'engager un assistant à maîtrise d'ouvrage pour un budget de 50 000€ HT.

En outre, la société n'a pas constitué de provisions pour gros travaux car l'immeuble ne lui appartient pas puisqu'il est sous l'égide d'un contrat de crédit-bail immobilier.

Des réunions sont en cours avec la métropole en vue de définir la réorientation du bâtiment et la viabilité d'un modèle économique.

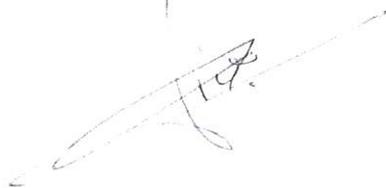
Afin de réduire l'impact sur le résultat de l'entreprise notamment durant la période de travaux à venir, l'option de rachat du crédit-bail, dont l'échéance annuelle est de plus de 400 000€, est également à l'étude.

A titre d'information, les loyers de l'INSEE s'élevaient à 404 529 € pour l'année 2022.

Sylvie ROUX
Mandataire EuroMétropole de Metz



Jean-Marie NICOLAS
Mandataire EuroMétropole de Metz



Jacqueline SCHNEIDER
Mandataire EuroMétropole de Metz



Frédérique LOGIN
Mandataire EuroMétropole de Metz



Marc SCIAMANNA
Mandataire EuroMétropole de Metz



Claire ANCEL
Mandataire EuroMétropole de Metz



Julien HUSSON
Mandataire EuroMétropole de Metz



Résumé de l'acte

057-200039865-20231218-2023-12-DC28-2-DE

Numéro de l'acte : 2023-12-DC28-2
Date de décision : lundi 18 décembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Metz Technopôles - Exercice 2022
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 21/12/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231218-2023-12-DC28-2-DE
Document principal : 99_DE-28-2.pdf

Historique :

19/12/23 21:42	En cours de création	
19/12/23 21:43	En préparation	Catherine DELLES
21/12/23 09:15	Reçu	Martine HOLTZINGER
21/12/23 09:17	En cours de transmission	
21/12/23 09:19	Transmis en Préfecture	
21/12/23 09:23	Accusé de réception reçu	